



Assemblée générale

Distr. limitée
20 février 2014
Français
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique
Sous-Comité scientifique et technique
Cinquante et unième session**
Vienne, 10-21 février 2014

Projet de rapport

Additif

IV. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

1. Conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 7 de l'ordre du jour, "Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre".

2. Les représentants du Brésil, du Canada, de la Chine, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), de l'Italie, du Japon, du Mexique, de la République arabe syrienne et de la République de Corée ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour. Au cours du débat général, des déclarations ont également été faites sur ce point par les représentants d'autres États membres.

3. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

- a) "Le système spatial du Bélarus pour la télédétection de la Terre", par le représentant du Bélarus;
- b) "Le système chinois d'observation de la Terre à haute résolution et ses dernières évolutions", par le représentant de la Chine;
- c) "Global Precipitation Measurement: mission internationale de mesure des précipitations à l'échelle mondiale", par le représentant du Japon;



- d) "Organisation générale des activités de télédétection en Syrie", par le représentant de la République arabe syrienne;
- e) "Les satellites météorologiques de la National Oceanic and Atmospheric Administration: mise à jour", par le représentant des États-Unis d'Amérique;
- f) "Les capacités israéliennes en matière d'applications commerciales de la télédétection et leur rôle dans le contexte civil", par le représentant d'Israël.

4. Au cours des débats, les délégations ont passé en revue les programmes de télédétection menés à l'échelon national ou en coopération. Il a été présenté des exemples de programmes nationaux, bilatéraux, régionaux et internationaux qui contribuaient au progrès socioéconomique et au développement durable, notamment dans les domaines suivants: agriculture et pêche; surveillance des changements climatiques; gestion des catastrophes; hydrologie; gestion des écosystèmes et des ressources naturelles; surveillance de la qualité de l'air et de l'eau; cartographie des ressources de la biodiversité, des zones côtières, de la mise en valeur des bassins versants et de l'occupation des sols; surveillance de la couverture de glace; océanographie; volcanologie; développement rural et planification urbaine; sécurité et santé publiques; et sécurité alimentaire et quantification des cultures.

5. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la mise en place d'un réseau complet, coordonné et durable de systèmes d'observation de la Terre était cruciale pour le bien de l'humanité et que des efforts importants étaient entrepris pour renforcer les capacités des pays en développement en vue de l'utilisation des techniques d'observation de la Terre pour améliorer la qualité de la vie et promouvoir le développement socioéconomique.

6. Le Sous-Comité a pris note du volume plus important de données spatiales disponibles pour un faible coût ou gratuitement, notamment les données de télédétection fournies par les satellites sino-brésiliens d'exploration des ressources terrestres, par la mission internationale SAC-C ainsi que par le satellite Landsat des États-Unis, le satellite d'observation des gaz à effet de serre du Japon et le satellite OCEANSAT-2 de l'Inde.

7. Le Sous-Comité a pris note des lancements continus de satellites d'observation de la Terre et des travaux de recherche novateurs réalisés en exploitant de tels satellites, dont les données pourraient être utilisées pour développer des modèles globaux intégrés perfectionnés du système terrestre.

8. Le Sous-Comité a noté qu'un nombre croissant de pays en développement s'employaient activement à développer et à déployer leurs propres satellites de télédétection et à utiliser les données spatiales pour faire progresser le développement socioéconomique.

9. Le Sous-Comité a rappelé le rôle important joué par des organismes et des initiatives tels que le Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales et Sentinel Asia et son programme d'applications satellitaires pour l'environnement, le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO) et le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) et son initiative des constellations virtuelles du GEO, pour promouvoir la coopération internationale et régionale en matière d'exploitation des techniques de télédétection, en particulier au profit des pays en développement.

10. Le Sous-Comité a constaté les progrès accomplis par le GEO dans la mise en place du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) et d'autres initiatives, telles que le suivi du carbone forestier, la surveillance du climat et de l'agriculture, le développement et l'intégration des réseaux d'observation dans les régions froides, ainsi que les efforts de renforcement des capacités pour étendre l'accès aux satellites d'observation de la Terre et leur utilisation dans les pays en développement. Il a également pris note de la tenue du sixième Colloque Asie Pacifique du Réseau mondial des systèmes d'observation de la Terre à Ahmedabad (Inde) en février 2013, ainsi que de la réunion plénière du GEO accueillie par la Suisse à Genève en janvier 2014.

11. Le Sous-Comité a noté la conclusion fructueuse des travaux de la vingt-septième réunion plénière du CEOS, accueillie par le Canada en novembre 2013. Il a également noté que l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT) assumait la présidence du CEOS en 2014 et accueillerait sa prochaine réunion plénière en novembre 2014. Le Sous-Comité a également noté que l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) prendrait la présidence du CEOS en 2015.

12. L'avis a été exprimé que tous les États devraient avoir accès, dans des conditions d'égalité et à un coût raisonnable, aux techniques de télédétection et aux données obtenues grâce à ces techniques.

XII. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications

13. Conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 15 de l'ordre du jour, "Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications", en tant que thème de discussion/point distinct.

14. Les représentants de la Bolivie (État plurinational de) et de la Fédération de Russie ainsi que le représentant du Chili, au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ont fait des déclarations au titre du point 15. L'observateur de l'UIT a également fait une déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour. Pendant le débat général, des déclarations relatives à ce point ont été faites par des représentants d'États membres.

15. Le Sous-Comité s'est félicité des informations fournies dans le rapport annuel pour 2013 du Bureau des radiocommunications de l'UIT sur l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires et d'autres orbites (www.itu.int/ITU-R/space/snl/report), ainsi que dans les autres documents mentionnés dans le document de séance A/AC.105/C.1/2014/CRP.9. Il a invité l'UIT à continuer de lui soumettre des rapports.

16. Quelques délégations ont estimé que l'orbite géostationnaire était une ressource naturelle limitée menacée de saturation, ce qui pourrait mettre en péril la viabilité des activités spatiales dans cet environnement; qu'il fallait l'exploiter de façon rationnelle; et qu'il fallait la mettre à la disposition de tous les États, dans des conditions équitables, indépendamment de leurs moyens techniques du moment, en tenant compte en particulier des besoins des pays en développement et de la situation géographique de certains pays. Ces délégations ont également estimé qu'il importait que l'orbite géostationnaire soit utilisée dans le respect du droit international, conformément aux décisions de l'UIT et dans le cadre juridique établi en vertu des traités pertinents des Nations Unies.

17. Quelques délégations ont exprimé l'avis que l'orbite géostationnaire était particulièrement utile pour l'accès aux communications et à l'information, en particulier pour aider les pays en développement à mettre en œuvre des programmes sociaux et des projets éducatifs et pour fournir une assistance médicale.

18. Quelques délégations ont fait valoir que ce point devrait rester inscrit à l'ordre du jour du Sous-Comité, et que des groupes de travail ou des groupes d'experts intergouvernementaux pourraient l'examiner si nécessaire afin de s'assurer que l'orbite géostationnaire était utilisée dans le respect du droit international.

19. Le Sous-Comité a pris note de l'expérience que les États membres avaient acquise dans leur recherche de moyens techniques visant à faciliter l'accès de tous les États aux ressources spectrales/orbitales de l'orbite géostationnaire. À cet égard, il a noté la proposition qui avait été faite d'accroître les niveaux maxima admissibles d'interférence entre les réseaux fixes de services par satellite dans les bandes non planifiées de l'orbite.

20. Le Comité a félicité l'État plurinational de Bolivie pour le lancement en orbite géostationnaire de son satellite de télécommunications, Túpac Katari 1 (TKSat-1), effectué au Centre de lancement de Xichang (Chine) le 20 décembre 2013.

XIII. Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique

21. Conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 16 de l'ordre du jour, "Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique".

22. Le Sous-Comité a noté que le Secrétariat avait prévu que sa cinquante-deuxième session se tiendrait du 2 au 13 février 2015.

23. Le Sous-Comité a noté que, conformément à la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, il présenterait au Comité sa proposition concernant le projet

d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-deuxième session, et il a recommandé que les questions de fond suivantes figurent dans ledit projet:

1. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
2. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
3. Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015.
4. Questions relatives à la télédétection de la Terre, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
5. Débris spatiaux.
6. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
7. Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite.
8. Météorologie spatiale.
9. Objets géocroiseurs.
10. Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace.

(Travaux pour 2015 reflétés dans le plan de travail pluriannuel étendu du Groupe de travail (voir par. [...] et annexe II, par. [...] du présent rapport du Sous-comité))

11. Viabilité à long terme des activités spatiales.

(Extension du plan de travail à examiner par le Comité à sa cinquante-septième session)

12. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.

(Thème de discussion distinct)

13. Projet d'ordre du jour provisoire pour la cinquante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique, avec indication des questions à examiner en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels.

24. Le Sous-Comité est convenu que le colloque devant être organisé en 2015 par le Bureau des affaires spatiales, conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), porterait sur le thème "Mesurer l'univers: remonter le temps avec l'astronomie moderne".